

## Survol

Les familles qui souhaitent léguer leur patrimoine en toute quiétude doivent pouvoir s'en remettre à un spécialiste en la matière. De la même façon, les institutions financières qui s'occupent de successions ne sauraient se passer des conseils avisés d'avocats qui les aideront en toute confidentialité à éviter les litiges ou à les régler.

Le groupe Fiducies, successions et préservation du patrimoine de Dentons est versé dans l'art de régler de telles situations. Tirez parti de nos vastes compétences dans la planification successorale et fiduciaire, la protection des biens, la planification fiscale, les testaments, les fiducies, l'administration de successions et de fiducies, les dons de charité, les contrats pré-nuptiaux et post-nuptiaux et les autres contrats familiaux, les litiges en matière de successions et de fiducies et les procurations.

Dans ce type de travail, les relations personnelles jouent un rôle crucial. Vous avez besoin d'un avocat qui saura vous conseiller, qui sera votre confident, qui défendra vos intérêts, qui sera là en cas d'urgence et qui vous aidera à protéger votre patrimoine, aujourd'hui et à l'avenir. Nous pouvons répondre à toutes ces attentes, à l'échelle tant locale que mondiale, et dans toutes les branches du droit. Qu'il s'agisse de dresser votre plan successoral ou de régler une succession, vous pouvez compter sur les avocats de Dentons.

Bénéficiez de notre gamme complète de conseils juridiques, fiscaux et financiers qui vous permettront d'atteindre vos objectifs personnels. Nous saurons répondre à vos besoins en matière de planification financière et successorale à long terme et à ceux de vos bénéficiaires sans négliger les aspects plus pressants. Nous aidons les exécuteurs testamentaires et les fiduciaires à administrer des successions et des fiducies complexes. Et quand ces questions successorales ou testamentaires doivent être soumises à la justice, c'est au tour de nos avocats du groupe litige de venir à votre rescousse.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Protection des biens
- Planification des dons de charité
- Administration de successions et de fiducies
- Planification successorale et fiduciaire
- Comptabilité fiduciaire
- Planification successorale et fiduciaire internationale
- Planification multigénérationnelle
- Planification visant les couples non traditionnels
- Contrats pré-nuptiaux et post-nuptiaux et autres contrats familiaux
- Représentation de fiduciaires (sociétés et particuliers)
- Planification en vue de l'accession à la propriété
- Structuration de la propriété de biens
- Planification successorale, y compris à l'intention des propriétaires d'entreprises familiales
- Représentation dans le cadre d'un contrôle fiscal
- Litiges en matière de fiducies et de successions